Rappel des règles particulières

Madame, Monsieur,
Votre engagement à l'épreuve de Brigueuil vous a été confirmé.

Afin que cette journée se déroule dans de bonnes conditions, le Moto-Club vous remercie de respecter les règles suivantes :

- Le parc coureur sera fermé le vendredi soir et le samedi soir à 20h30. Un parking de nuit est prévu à proximité (parking spectateur en arrivant).
- Un seul véhicule par pilote sera accepté dans le parc coureur et placé dans l'ordre d'arrivée.
- Les vélos et mini-motos sont interdits dans l'enceinte du parc coureur le jour de l'épreuve pour éviter tout départ d'ambulance non lié à la manifestation (cas déjà produit)
- Les barbecues sont interdits (planchas autorisées)
- Le parc se trouvant à proximité d'un site Natura 2000, chaque pilote doit prendre en charge ses déchets et ordures ménagères et laisser le parc coureur propre (poubelle à ramener chez soi)
- La vidange camping-cars est interdite. Une fosse sera à disposition pour la vidange des caissettes.
- Le tapis environnemental est obligatoire.
- Les panneauteurs et mécaniciens doivent être détenteurs d'une licence (LAP) en cours de validité pour entrer dans l'enceinte destinée à cet effet.
- Le contrôle administratif doit être effectué par le pilote lui-même muni de sa licence.

Samedi :
Contrôle administratif de 13h00 à 20h00
Contrôle technique de 16h30 à 20h00
Dimanche :
Contrôle administratif et technique de 7h00 à 8h00.

- Respecter les bénévoles et officiels.

Chaque pilote est personnellement responsable de ses accompagnateurs. Tout manquement à ces règles simples pourrait s'accompagner de sanctions.

Merci par avance

Un Pizzaiolo sera à votre disposition le samedi soir !!!!